



**FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME**

62 rue de Fécamp - 75012 PARIS

Tél : 01.53.46.68.68 - Fax : 01.53.46.68.70

e-mail : ffp@ffp.asso.fr

Web : www.ffp.asso.fr

**COMMISSION TECHNIQUE ET  
PEDAGOGIQUE  
CIRCULAIRE DE SECURITE N° 147**

Réf.: JMS/07/2093

Date: 26 Novembre 2007

**Emetteur:** Eric FRADET

**Objet:** Changement de l'emplacement du sectionneur sur les parachutes de secours

**Matériels concernés:**

Les sac-harnais VECTRA et MODULES toutes tailles fabriqués par PARACHUTE SHOP

- depuis décembre 1996.

- à 6 rabats avec le capot du rabat supérieur de secours rentrant dans le rabat du bas.

- à l'exception des sacs-harnais VECTRA équipés d'une fenêtre transparente pour lesquels cette modification a déjà du être effectuée.

**Texte:** il est apparu que le placement des sectionneurs SOUS les extracteurs des parachutes de secours à extracteur interne pouvait induire des retards plus ou moins importants d'ouverture des rabats du conteneur de secours lors du fonctionnement du déclencheur.

Selon les recommandations émises par les constructeurs de déclencheurs pour l'ensemble des sac-harnais à extracteur interne, l'emplacement du sectionneur doit être modifié:

- depuis sa position en dessous du rabat n°1 (en-dessous de l'extracteur de secours)
- vers une position située au-dessus du rabat n°3 (au-dessus de l'extracteur de secours)

Cette action vise à réduire la longueur de bouclette de fermeture coupée qui doit circuler dans les œillets des rabats du conteneur. En réduisant la longueur de bouclette de fermeture coupée, l'ouverture du conteneur de secours est améliorée en cas de fonctionnement du déclencheur.

**Actions:** Prendre contact avec la société Parachute Shop pour modification de position du sectionneur, quelque soit le type de déclencheur pyrotechnique utilisé.

Précautions à prendre pour le pliage:

Pour mémoire le rabat latéral sur lequel le sectionneur est installé (numéro 3) devient toujours le premier rabat à positionner au-dessus de l'extracteur lors de la fermeture du conteneur.



**ATTENTION:** à cause du risque de rupture des bagues plastiques de Vigil lorsque les sectionneurs sont placés au dessus de l'extracteur de secours et donc soumis à plus de contrainte pendant la fermeture, les sectionneurs Vigil à bague plastique ne peuvent pas être utilisés au-dessus de l'extracteur de secours et doivent être échangés pour un sectionneur Vigil à corps entièrement métallique (prendre contact avec votre revendeur ou avec le constructeur AAD).

**POUR AFFICHAGE**



## FEDERATION FRANÇAISE DE PARACHUTISME

62 rue de Fécamp - 75012 PARIS

Tél : 01.53.46.68.68 - Fax : 01.53.46.68.70

e-mail : [ffp@ffp.asso.fr](mailto:ffp@ffp.asso.fr)

Web : [www.ffp.asso.fr](http://www.ffp.asso.fr)

### **Personnel qualifié:**

- pour la modification de position de sectionneur: Parachute Shop.
- Pour le pliage: tout Plieur qualifié FFP.

**Date d'application:** Avant le 1 Mars 2008.

Après le 1 mars 2008, Les matériels non modifiés seront interdits d'emploi dans les structures de la FFP.

Cette intervention doit être signalée sur le livret de parachute.

**Diffusion:** Président F.F.P.

- D.T.N.
- Directeurs Techniques
- Parachute Shop
- Plieurs / réparateurs
- Etats Majors de l'Armée de Terre, Armée de l'Air et de la Marine
- Membres de la C.T.P.
- C.E.V.A.P
- B.S.M.A.T MONTAUBAN
- D.T.M.P.L ORLEANS
- FCSAD
- DGAC Monsieur JOUBERT
- DGA Monsieur PERRIN
- Direction des Sports Monsieur MORLET
- Paramag
- FFP Contacts

**POUR AFFICHAGE**